ERG146 - Analyse du travail

Mis à jour le 01-09-2025

Code : ERG146

Unité d'enseignement de type mixte

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale : EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Laëtitia FLAMARD

Contact national :

EPN13 - Ergonomie

EPN13, 41 rue gay lussac
75005 Paris
01 44 10 78 07

ergonomie.paris@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Les pré-requis stricts sont ERG105, ERG117, ERG 135, et les pré-requis pouvant être suivis en parallèle sont ERG130 et ERG137.

Publics :

Les auditeurs du Master d'Ergonomie ou du Certificat de compétence chargé d'action ergonomique, ainsi que toute personne intéressée par l'analyse du travail et par l'analyse des conditions de travail (ingénieurs, représentants du personnel, psychologues du travail, médecins du travail ou infirmières, etc.).

Objectifs pédagogiques

L'analyse des situations de travail est un élément-clé de l'action ergonomique. Elle suppose :

- d'une part l'acquisition de savoirs généraux, formels, sur la conduite de l'analyse du travail et d'outils techniques (par exemple sur les méthodes d'observation ou la conduite des entretiens) ;
- d'autre part la maîtrise de la mise en œuvre *in situ* de ces savoirs et outils.

L'ensemble compose de l'UE ERG146 et de l'UAER07 est l'acquisition des savoirs généraux et des savoirs de mise en œuvre.

Compétences

- Savoir mettre en pratique les méthodes d'analyse du travail dans le cadre d'une situation réelle de travail :
- Croiser/combiner les méthodes
- Intégrer en un ensemble cohérent les informations recueillies par les analyses : repérer une demande et la formaliser ;
- analyser les caractéristiques de la population concernée par la demande ;
- identifier et analyser les principaux déterminants de la situation ;
- identifier et analyser les stratégies de régulation des opérateurs.
- Problématiser la situation de travail
- Connaître les objectifs et les étapes d'intervention ergonomique.

Programme

Contenu

Etude de terrain

L'étude de terrain comprend entre 20 et 40 heures de présence sur le terrain et doit respecter certaines exigences pédagogiques, dont la suivante : " le terrain d'étude ne doit pas être l'entreprise qui emploie l'auditeur/trice ni une entreprise prestataire de services à celle-ci, ni une entreprise qui reçoit de services de la première. "

Cours théoriques

- Introduction à l'analyse du travail
- L'analyse du travail dans l'intervention ergonomique
- L'analyse des déterminants de l'entreprise
- L'analyse des populations au travail
- L'analyse de l'activité : rappel méthodologique
- L'inscription de l'analyse du travail dans un processus social

Etude dirigée

- Aide à la compréhension du cours et à l'analyse des situations de travail
- Suivi en groupe de l'état d'avancement de l'analyse de terrain

Modalités de validation

- Mémoire
- Examen final

Description des modalités de validation

Contrôle de connaissances : Le contrôle des connaissances repose sur un examen écrit et comporte des questions de cours. La note équivaut à ERG146. Une session de rattrapage est prévue en septembre.

Soutenance : La soutenance consiste à présenter la démarche d'analyse du travail réalisée dans le cadre d'un travail de terrain. Un rapport d'analyse est rendu. La note équivaut à l'UAER07. Une deuxième session est prévue en septembre.

Bibliographie

Titre	Auteur(s)
Comprendre le travail pour le transformer. Editions de l'ANACT, Lyon (1997)	F. Guérin, A. Laville, F. Daniellou, J. Duraffourg et A. Kerguelen
Ergonomie. Paris.	P. Falzon (Ed.) (2004).
L'intervention en ergonomie.	St Vincent et al. (2011).
L'analyse du travail en perspective. Influences et évolutions.	Valléry, G. & Amalberti, R. (2006).